Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503451-20260413-2026_04_019-DE

TREVERIEN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉVÉRIEN SÉANCE DU LUNDI 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVERIEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Vincent MELCION, Maire.
Présents : Mesdames et Messieurs Vincent MELCION, Olivier IBARRA, Lydie QUENET, Eric REGEARD, Pauline ARMYNOT, Johnattan BARBIER, Chantal MORELLO, Jérémy RAVEZ, Emilie GODEMER, Lucas CHALMEL Christèle GIRARD, Jean-René FRANGEUL, Charlotte BOULANGER, Sylvain PINAULT, Rachelle GUINEHEUX

A été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : M. Johnattan BARBIER

Conseillers en exercice : 15 – Présents : 15 – Votants : 15

DELIBERATION n° 2026-04-019

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire propose de se prononcer sur l'affectation du résultat 2025.
Constatant que le Compte Financier Unique 2025 fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de :	18 786,64 €
- un déficit reporté de :	*8 888,16 €*
Soit un excédent d'exploitation cumulé de :	**9 898,48€**
- un excédent d'investissement de :	4 485,79€
- un excédent reporté de :	*54 097,71€*
Soit un excédent de financement cumulé de	**58 583,50€**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 :
M. le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
- Section d'exploitation (article R002 Recettes) : 9 898,48€
- Section d'investissement (article 1068) : 0€

Résultat d'investissement
Reporté en recettes d'investissement (article R001) : 58 583,50€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (15 voix Pour) :
DECIDE D'AFFECTER le résultat d'exploitation comme suit :
- Part affectée à la section d'exploitation (article R 002) : **9 898,48€**
- Excédent d'investissement : **58 583,50€** reporté en recettes d'investissement (article R 001).

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
M. Vincent MELCION

Le secrétaire de séance,
M. Johnattan BARBIER